# Se préparer à une embauche saisonnière en agriculture

**Objectifs**
Comprendre les formalités liées à l'embauche et mesurer le coût financier d'un salarié.
Se situer et se projeter dans un rôle d'employeur

**Enjeux**
Cette formation répond plus particulièrement aux attentes de futurs employeurs qui souhaitent connaître ou approfondir la mise en oeuvre de l'embauche d'un salarié, par ex sous forme de TESA, dans ses aspects administratifs et financiers, afin de l'intégrer dans une prise de décision. Ils souhaitent acquérir une vue d'ensemble du rôle d'employeur, les moyens de maîtriser les démarches administratives et d'en mesurer les enjeux, ainsi que mesurer l'impact financier d'une embauche et l'intégrer à une réflexion stratégique dans une perspective de développement.

**Pré-requis**
aucun

**Contenu**
- Présentation des formalités liées à l'embauche à partir d'un exemple pratique sur l'application internet de la MSA. Selon le profil des participants soit sur le TESA simplifié soit sur le TESA + (nouveau TESA). Précisions sur le prélèvement à la source.
- Apports sur les mesures d'aide à l'emploi ou d'allègement des charges sociales. Compréhension du calcul des cotisations, des modalités déclaratives. Apports complémentaires sur les obligations de l'employeur.
- Apports sur les différents types de contrat, éléments du contrat de travail, notion d'emploi saisonnier.
- Distinction avec d'autres contrats et pratiques (entraide, etc.), précisions et mises en garde (travail légal/illégal).
- En fonction de la composition du groupe et des attentes, des points plus spécifiques peuvent être abordés : indemnités de fin de contrat, heures supplémentaires, travail à temps partiel, conditions de travail, organisation des temps de travail, etc.
- bilan de la journée

Méthodes pédagogiques : Alternance d'apports, de mise en pratique et de temps d'échange où la participation des stagiaires est valorisée.
Modalités d'évaluation : En fin de formation, test d'auto-évaluation des acquis inclus dans le questionnaire de satisfaction.
Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les modalités d'accès aux locaux et/ou d'adaptation de la formation pour faciliter votre participation.
Prérequis : aucun
Date de mise à jour : 01/12/2020

## Infos complémentaires

**Durée de la formation** 1 jour(s)
**Date limite d'inscription** 12/04/2022

**Tarifs**
Adhésion demandée. Consommation enveloppe VIVEA : 224 €.

**Plus de renseignements**
Brigitte Barthas
brigitte.barthas.tv@gmail.com
Terres Vivantes
6 rue Filandière
34 800 Clermont l'Hérault
Tel. 04 67 96 41 05
N° d'organisme de formation : 91340637024

**Taux de satisfaction :** 100%

repas tiré du sac

**Modalités d'accès :** Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les modalités d'accès aux locaux et/ou d'adaptation de la formation pour faciliter votre participation.

## Dates, lieux et intervenants

| | | |
|---|---|---|
| **19 avr 2022**<br>09:00 - 17:00 (7hrs) | 6 rue filandière<br>34800 clermont l'H | Brigitte Barthas, formatrice TV<br>Hervé Garcia, intervenant MSA (matin) |

## Financeur(s)

## Bulletin d'inscription

Nom et Prénom ___________________________________

Adresse ________________________________________

Téléphone : ______________________________________

Courriel :________________________________________